



*la protection rapprochée*

FRANCE SECURITE  
Rue Alain Colas  
CS 61856  
29218 BREST CEDEX 1  
FRANCE

Brest, le 28 février 2013,

**Objet : Lettre de déclaration d'engagement au Pacte Mondial**

Honorable Secrétaire-Général,

Par cette lettre, j'ai l'honneur de vous réitérer que France Sécurité soutient les dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies concernant les droits de l'homme, les droits du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Nous vous exprimons de plus notre volonté de toujours vouloir faire progresser ces principes dans notre zone d'influence et les intégrons dans la stratégie de notre société, sa culture commerciale, et ses modes opératoires. Nous reconnaissons que notre participation active dans le partenariat mondial pour le développement est primordiale afin de faire avancer les objectifs des Nations Unies, en particulier les Objectifs du millénaire pour le développement.

Nous avons préparé et communiqué une Communication sur le progrès (COP) dans l'année de notre participation, nous conformant aux obligations conditionnant notre participation au Pacte Mondial des Nations Unies, un exercice de responsabilité et de transparence qui rend compte publiquement de nos résultats et actions en faveur de la bonne application des dix principes du Pacte Mondial. Notre prochain COP sera publié annuellement, en conformité avec les Directives pour la communication sur le progrès.

Meilleures salutations,

HELIAS Pierre-Yves,  
Directeur de France Sécurité.